

## Communiqué de presse

Corruption: nouvelle comparaison internationale sur la mise en œuvre de la Convention anti-corruption de l'OCDE

### Les lacunes à combler par la Suisse en matière de lutte contre la corruption

**Berne, le 12 septembre 2018 – Dans un rapport publié aujourd'hui, Transparency International fait état du degré de mise en œuvre de la Convention anti-corruption de l'OCDE. Si la Suisse applique cet accord avec plus de dynamisme que d'autres pays, il lui reste toutefois des mesures urgentes à adopter. En effet, les sanctions imposées en cas de corruption sont insuffisantes, le champ d'application de la loi contre le blanchiment d'argent est trop restreint et la protection juridique des lanceurs-euses d'alerte nécessite d'être renforcée.**

Voilà 20 ans que la Convention anti-corruption de l'OCDE a été adoptée. Malgré l'importance accrue revêtue par cet accord à l'heure actuelle, les échanges transfrontaliers et les risques de corruption qui en découlent ont progressé. Dans son «Exporting Corruption Report 2018» publié ce jour, Transparency International compare le degré de mise en œuvre de la convention au sein de 43 pays. Le bilan dressé est décevant: la situation n'a guère évolué depuis la dernière étude, réalisée en 2015. L'objectif visé par la convention, à savoir l'élimination de la corruption entachant la concurrence dans le commerce mondial, est dès lors encore loin d'être atteint.

Parmi les différents États étudiés, la Suisse figure avec six autres pays dans les pays activement engagés dans la mise en œuvre globale de la convention. Il n'en demeure pas moins que la Confédération continue à présenter des carences dans des domaines importants, accusant un retard par rapport à d'autres pays sur ces points:

- les sanctions des autorités suisses à l'encontre des actes de corruption sont insuffisantes, notamment à l'égard des personnes morales;
- le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent demeure trop restreint. Il conviendrait en effet que le dispositif suisse contre ces pratiques s'applique aussi à certaines activités accomplies par des avocats, des notaires, des fiduciaires, des agents immobiliers et des négociants en œuvres d'art et produits de luxe, activités qui peuvent facilement être détournées de leur but aux fins de blanchiment d'argent;
- la protection juridique des lanceurs-euses d'alerte est insatisfaisante et doit impérativement être renforcée;
- les données relatives aux poursuites engagées contre les actes de corruption sont incomplètes et doivent être rendues plus faciles d'accès.

Martin Hilti, Directeur de Transparency International Suisse, livre son appréciation du classement de la Suisse:

*«Même si la Suisse applique correctement la convention de l'OCDE dans de nombreux domaines et se montre plus engagée que d'autres pays, 18 ans après son adhésion, il lui reste des lacunes à combler en matière de lutte contre la corruption. Il est en effet inacceptable que la Confédération continue à tolérer dans son dispositif des failles importantes propices à la corruption et au blanchiment d'argent. Il convient donc de remédier à ces insuffisances avec rapidité et efficacité. La corruption et le blanchiment d'argent portent préjudice à l'économie, à la collectivité et à la réputation de notre pays.»*

La publication «Exporting Corruption Report 2018 – Assessing Enforcement of the OECD Anti-Bribery Convention» ainsi que l'évaluation de la Suisse (en anglais) peuvent être consultées à l'adresse [www.transparency.ch](http://www.transparency.ch).

**Contact médias:**

Martin Hilti, directeur  
Transparency International Suisse (Berne)  
Tél.: +41 (0)31 382 35 50  
Courriel: [info@transparency.ch](mailto:info@transparency.ch)

Transparency International (TI) Suisse est la section suisse de Transparency International, la principale organisation non gouvernementale qui lutte contre la corruption dans le monde. TI Suisse combat la corruption en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. TI Suisse est active dans les domaines de la sensibilisation et du plaidoyer, rédige des rapports et des instruments de travail, encourage l'échange au sein de certains groupes professionnels, collabore avec d'autres institutions et prend position sur l'actualité. [www.transparency.ch](http://www.transparency.ch).